

ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ACTIVITE pour 2009

Ce programme d'activité intervient après la signature en juillet 2008 du contrat quadriennal 2007-2010, entre le MESR et le GIP Amue. Il se structure donc naturellement autour des priorités de ce contrat, qui fixe les orientations de travail du groupement, à la fois en termes d'évolution de l'offre logicielle, de politique d'intégration et d'accompagnement du changement au sein des établissements adhérents.

Du fait de l'actualité des établissements et du contexte de mutations qui sont les leurs, l'activité de l'Agence en 2009 sera cependant tournée prioritairement vers 3 chantiers principaux :

- la poursuite du déploiement de Sifac
- le renouvellement de l'offre applicative dans le domaine de la GRH
- l'accompagnement des établissements passant aux responsabilités et compétences élargies (RCE)

1) Le déploiement de Sifac :

Le rôle de l'Agence, en lien avec les ressources du groupement titulaire du marché d'intégration, revêtra trois aspects distincts sur l'année 2009 :

- Assurer l'accompagnement des 8 sites pilotes (notamment dans les opérations de changement d'exercice) et des 34 nouveaux établissements qui vont entrer en exploitation sur le progiciel au 1^{er} janvier 2009. A ce titre et compte tenu du changement d'échelle que représente cette seconde vague de déploiement, une attention particulière sera portée aux conditions de support à l'exploitation de l'application.
- Organiser le déploiement auprès des établissements de la vague 2010, pour laquelle 30 établissements sont aujourd'hui candidats
- Concevoir et diffuser les évolutions fonctionnelles induites par les RCE (intégration des flux de paie à façon, contrôles budgétaires, nomenclatures et éditions réglementaires), tout en enrichissant le périmètre de l'application avec les modules « Régies » et « Stages » (issus du processus d'intégration des IUFM).

2) Le renouvellement de l'offre applicative en GRH :

Sur la base des premières études lancées en 2008, portant notamment sur la compatibilité du cahier des charges avec les référentiels des projets ONP et SIRHEN, et orientant le projet dans une perspective d'intégration au système d'information global de l'établissement, l'Agence engagera sur 2009 les démarches menant au renouvellement des logiciels HARPEGE et ASTRE.

Un premier appel d'offres ouvert sera lancé afin de choisir un progiciel du marché, comme « souche standard » du futur SIRH proposé aux établissements.



Un cahier des charges d'intégration de cette « souche standard », couvrant les modalités de déploiement de l'outil, sera élaboré avec les établissements sur le premier semestre 2009, afin d'aboutir à l'été au lancement d'une consultation d'intégrateurs.

3) L'accompagnement des établissements passant aux responsabilités et compétences élargies :

En s'appuyant sur les actions d'information et sur le plan de formation initiés en 2008, l'Agence proposera un soutien renforcé aux établissements accédant aux responsabilités et compétences élargies en 2009 ou s'y préparant pour 2010.

Cet accompagnement, concerté avec le MESR et la CPU, s'organisera autour de dispositifs d'information et d'échanges, de formations-action en matière de conduite de projets, de formations thématiques et de diffusion de documents de référence sur les principaux axes de changement portés par les RCE (élaboration et suivi budgétaire, gestion des emplois et pilotage de la masse salariale, qualité comptable, ...).

Dans ce cadre, des journées d'expertise ou des sessions de formation sur sites seront proposées aux établissements RCE 2009.

La diffusion d'outils spécifiques (logiciel POEMS) ou de supports mutualisés de gestion (mise en place d'un accord-cadre pour la certification des comptes) viendront compléter ce dispositif.

Il appartient à l'assemblée générale de statuer in fine sur le programme d'activité de l'Agence. Celui-ci a fait l'objet d'une information et d'un échange lors du conseil d'administration du groupement du 8 octobre dernier. Le projet de budget de l'Amue pour 2009 est cohérent avec les orientations ci-dessous proposées.



Programme d'actions d'édition et d'intégration 2008

Le programme d'actions d'édition et d'intégration 2009 s'inscrit dans la continuité des projets déjà initiés et des objectifs du contrat quadriennal 2007/2010. Il vise au renouvellement et à la modernisation de l'offre logicielle tout en assurant sa maintenance dans une démarche privilégiant et favorisant la plus grande convergence des pratiques et des outils en établissement.

Pour chacun des quatre domaines de gestion adressés, il se décline en deux thèmes : conforter, renouveler l'offre applicative et renforcer le rôle de conseil et d'appui.

L'année 2009 introduit un contexte particulier pour construire la feuille de route des logiciels : véritable accélération du rythme de changement, fortes demandes des gouvernances et des tutelles, banalisation des espaces numériques de travail, tous ces éléments ont un impact fort sur nos produits de gestion. Notre activité de programmation n'en est que plus complexe et réclame une agilité et une adaptation permanente. Enfin, les résultats de l'enquête sur l'offre logicielle de l'Agence réalisée en juin dernier ont apporté un nouvel éclairage pour l'élaboration de ce programme d'actions.

Cependant, des paramètres inconnus ayant différents niveaux d'impacts pour le devenir du système d'information émergent ou subsistent, notamment à cause du chantier de passage aux RCE (devenir à terme de la paie des personnels, ...), ou ont trouvé très récemment des premières réponses (déconcentration des personnels enseignants, paiement échelonné des droits de scolarité...).

La feuille de route de l'offre applicative de l'Agence qui s'adresse à l'ensemble de sa communauté essaie d'intégrer tous ces éléments par la mise en œuvre d'études d'opportunité, d'expression de besoin, de travaux de conception et de recette, d'élaboration d'outils d'aide au changement.

Ces travaux s'appuient sur une forte participation d'établissements. Cette implication est un des facteurs clés de la réussite des projets entrepris. Cette mutualisation s'exprime au travers de groupes d'experts, de sites de recette, de sites pilotes en exploitation, d'enquêtes, de comités de domaine et de clubs d'utilisateurs, et aussi par les nombreux échanges effectués avec de nombreux acteurs d'établissements.

1. Formation, Vie de l'étudiant

Objectifs :

- Faire évoluer Apogée pour prendre en compte les évolutions réglementaires et techniques nécessaires
- Œuvrer à la généralisation progressive des services numériques existants à partir des conclusions des bilans d'exploitation
- Faciliter la mise en cohérence d'Apogée avec les logiciels de l'Agence : essentiellement autour des référentiels, d'éléments techniques d'interopérabilité et avec le projet SIRH
- Lancer les études pour des chantiers actuellement planifiés en 2010 : prise en compte de la BNIE, paiement échelonné des droits de scolarité, référentiel de l'offre de formation
- Avancer la réflexion sur le renouvellement du logiciel

Actions et productions envisagées :

Dans le contexte d'un nouveau dispositif de production (cadre contractuel, prestataire de service informatique) à mettre en place



- Elaborer une mise à jour d'Apogée comprenant des améliorations pour les services numériques « inscription des primo-accédants », « étudiant attendu en session 2 » et les connecteurs relatifs aux opérations préalables aux inscriptions et intégrant des évolutions réglementaires mineures
- Elaborer une version fonctionnelle Apogée portant notamment sur la rénovation du module stages (partie gestionnaire) en relation avec la nouvelle convention des stages étudiants et sur la prise en compte dans Sise-résultats de l'indicateur de présence aux examens (réforme du dispositif d'allocations des moyens)
- Faciliter dans Apogée la démarche d'intégration
 - Réaliser les études nécessaires à l'intégration des processus scolarité et GRH (en lien avec le projet SIRH)
 - Mener les études relatives au chantier « paiement des droits échelonnés » (en lien avec Sifac)
 - Travailler à la prise en compte progressive des référentiels de données (conception et, en fonction de la technologie retenue, premières réalisations autour d'individus)
 - Poursuivre la démarche d'interopérabilité technique (connecteurs)
- Poursuivre la conception du module « référentiel de l'offre de formation » et contribuer ainsi à promouvoir la norme CDM.fr
- Assurer les études techniques requises aux changements de paliers technologiques 2010
- Animer le club des utilisateurs afin de conforter ce lieu d'échanges pour lequel les établissements ont marqué leur grand intérêt
- Définir et initier la première étape du projet de renouvellement (cadrage)

2. Gestion Financière et Comptable

Objectifs :

- Accompagner le déploiement de Sifac pour 72 établissements chacun étant à un stade différent d'appropriation de la solution et de son projet
- Mettre en œuvre dans Sifac les impacts du passage aux RCE et diffuser les évolutions construites
- Faciliter la mise en cohérence de Sifac avec les logiciels de l'Agence : veiller à son articulation avec le futur logiciel SIRH et à la prise en compte de référentiels
- Dans la continuité des actions engagées lors des années précédentes, assurer une maintenance minimale fonctionnelle et technique sur Nabuco
- Proposer une assistance et une maintenance à minima pour Gerico pour les établissements Nabuco/Gérico n'ayant pas encore basculés leur SI-GFC vers Sifac

Actions et productions envisagées :

- Assurer un accompagnement aux 8 sites pilotes Sifac vague 2008 dans les derniers travaux de l'année (changement d'exercice en particulier)
- Contribuer à la mise en œuvre de Sifac dans les 34 établissements de la vague 2009 dès janvier
- Préparer la vague Sifac 2010 : 30 établissements sont aujourd'hui candidats pour exploiter la solution dès janvier 2010 : assistance à la gestion de projet, conseils en organisation, formation de formateurs, installation de la solution, reprise de données, ...
- Mettre à disposition des 72 établissements Sifac les évolutions construites au cours de l'année précédente (fonctionnalités « Régies » et « Stages », issues du processus d'intégration des IUFM)
- Intégrer les évolutions nécessaires au passage aux RCE
 - Nouveaux états
 - Contrôles budgétaires, groupes de compte...
- Enrichir le périmètre de la version initiale Sifac,
 - Prendre en compte l'intégration du flux de paie à façon en lien avec Harpège (solution provisoire pour début 2009, solution définitive pour l'année suivante)
 - Réaliser les études nécessaires à l'intégration des processus GFC et GRH (en lien avec le projet SIRH)



- Travailler à la prise en compte progressive des référentiels de données (conception et, en fonction de la technologie retenue, premières réalisations autour d'individus)
- Mener les études relatives au chantier « paiement des droits échelonnés » (en lien avec Apogée)
- Pour Nabuco, dans le contexte du passage aux RCE, mettre au point et communiquer les éléments (notes, procédures manuelles) nécessaires aux établissements et, dans la continuité des actions engagées lors des années précédentes, assurer une maintenance minimale du logiciel
- Maintenir à minima Gerico pour les universités ayant intégré un IUFM et exploitant Nabuco et Gérico : recetter et diffuser les mises à jour
- Etudier la mise en place du club des utilisateurs Sifac

3. Gestion des Ressources Humaines :

Objectifs :

- Poursuivre le projet SIRH de renouvellement du logiciel Harpège et Astre engagé en 2008
Dans ce contexte :
- Effectuer la mise en site pilote de l'interconnexion Harpège-Paye État et étendre son périmètre à toute la population de l'établissement
- Prendre en compte dans Harpège les évolutions indispensables imposées par le passage aux RCE
- Travailler à la mise en cohérence d'Harpège avec les logiciels de l'Agence, essentiellement autour des référentiels et d'éléments techniques d'interopérabilité
- Assurer la prise en compte des évolutions réglementaires et techniques nécessaires

Actions et productions envisagées :

- Dans le cadre d'un appel d'offre ouvert, choisir un progiciel du marché comme « souche standard » du futur logiciel SIRH
- Mettre au point les cahiers des charges pour l'élaboration de la solution SIRH à partir de la « souche standard » retenue, lancer l'appel d'offre correspondant
- Mener l'expérimentation de l'interconnexion Harpège Paye-Etat sur 2 sites pilotes, proposer sa diffusion progressive à l'ensemble des établissements disposant d'Harpège, travailler à l'extension de son périmètre pour une prise en compte de toute la population dans le cadre du passage aux RCE
- Identifier et proposer aux établissements les évolutions incontournables pour le passage aux RCE
- Faciliter dans Harpège la démarche d'intégration
 - Prendre en compte l'intégration du flux de paie à façon en lien avec Sifac (solution provisoire pour début 2009, solution définitive pour l'année suivante)
 - Travailler à la prise en compte progressive des référentiels de données (conception et, en fonction de la technologie retenue, premières réalisations autour d'individus)
 - Poursuivre la démarche d'interopérabilité technique (connecteurs)
- Maintenir à iso-fonctionnalité les interfaces existantes (Astre, CIR, ...)
- Assurer les études techniques requises aux changements de paliers technologiques 2010
- Mettre en place le club des utilisateurs

4. Gestion de la Paie

Objectifs :

- Poursuivre le projet SIRH de renouvellement du logiciel Harpège et Astre engagé en 2008
Dans ce contexte :



- Renouveler le marché de prestations avec l'éditeur en fonction des besoins établis prenant en compte un retrait progressif des sites exploitant le produit dicté par le calendrier de passage aux RCE
- Travailler à la prise en compte des évolutions réglementaires indispensables, notamment celles dictées par le passage aux RCE
- Assurer la maintenance à iso fonctionnalité et l'assistance du progiciel Astre, des interfaces existantes Sifac, Nabuco, Harpège et des outils périphériques

Actions et productions envisagées :

- Choisir un progiciel du marché comme « souche standard » du futur logiciel SIRH par le biais d'un appel d'offre ouvert
- Mettre au point les cahiers des charges pour l'élaboration de la solution SIRH à partir de la « souche standard » retenue, lancer l'appel d'offre correspondant
- Dans le cadre d'une procédure de marché négocié, conclure un nouveau dispositif contractuel permettant la réalisation de prestations de maintenance et d'assistance adaptées dans un contexte d'arrêt d'exploitation progressif
- Effectuer les actions d'étude, paramétrage, recette et maintenance indispensables au passage aux RCE (évolution du plan comptable M9.3,...)
- Poursuivre les actions de maintenance du progiciel Astre : livraison de deux mises à jour du produit au cours de l'année, après avoir effectué les activités de qualification. Il en sera de même pour le module DADS-U 2009
- Recetter et diffuser la version technologique Astre Oracle 10Gas
- Poursuivre la démarche d'automatisation des évolutions du paramétrage
- Faciliter les travaux relatifs à la production de la DADS-U, en maintenant les outils de pré et post contrôles des données

5. Intégration

Objectifs :

- Poursuivre les chantiers favorisant l'évolution vers des systèmes globaux d'information dans les établissements et œuvrer à leur interopérabilité, notamment pour les ENT, avec l'offre logicielle Agence et en particulier pour le futur logiciel SIRH
- Faciliter la mise en cohérence des logiciels de l'Agence dans la logique de système d'information : élaborer et mettre en place progressivement des référentiels de données partagées (individus, structures et nomenclatures), concourir à l'intégration pour le projet SIRH
- Travailler dans le respect des règles d'interopérabilité du système d'information
- Effectuer la diffusion de l'entrepôt de données aux nouveaux sites utilisateurs, assurer l'assistance méthodologique et technique aux établissements qui l'ont acquis et travailler à sa meilleure exploitation
- Participer aux travaux relatifs au système d'information de l'enseignement supérieur

Actions et productions envisagées :

- Promouvoir la démarche d'intégration et d'interopérabilité pour le projet SIRH
 - Etudier les processus communs identifiés avec finances et scolarité
 - Veiller à l'interopérabilité technique (environnement d'exploitation, dispositif d'authentification,...)
 - Intégrer les dispositions du projet référentiel
- Poursuivre les actions pour une disponibilité progressive des référentiels avec un plan d'adaptation des applications de l'Agence
 - Choisir une solution de référentiels



- Concevoir un premier niveau d'offre référentiel autour d'individus (mise à disposition et consommation par les logiciels partenaires en fonction de la technologie retenue)
- Poursuivre la démarche d'interopérabilité connecteurs (de type Web Services selon une architecture orientée services/SOA) à partir des attentes exprimées par les établissements (sécurité et évolutions)
- Faciliter l'intégration technique des applications de gestion au sein des ENT
- Maintenir la conformité des logiciels Agence aux impératifs des cadres de cohérence de référence du système d'information de l'enseignement supérieur
- Concourir à une meilleure diffusion des nomenclatures nationales issues de la base centrale des nomenclatures dans les produits de l'Agence
- Poursuivre la diffusion de l'entrepôt de données, assurer l'assistance technique aux établissements qui l'ont acquis, contribuer à améliorer son exploitation :
 - prise en compte des évolutions des indicateurs portés par les vagues de contractualisation,
 - maintenance et intégration des évolutions des logiciels Agence
 - assistance technique
 - animation d'échanges visant à améliorer la dynamique d'utilisation



Programme d'actions de Services 2009

Les développements qui suivent s'inscrivent dans la structuration des actions d'accompagnement du changement dans les établissements, telles qu'elles sont inscrites au contrat de l'Agence avec l'Etat pour la période 2007 – 2010, et ce pour la réalisation de leurs missions et pour la mise en œuvre des nouvelles compétences..

Ce programme prévoit notamment une démarche et des actions d'accompagnement et de professionnalisation des établissements dans le cadre de la mise en œuvre progressive des responsabilités et compétences élargies, inscrites dans la Loi du 10 août 2007.

Il se situe en association et en complémentarité des dispositifs d'aide à la mise en œuvre de la Loi, mis en place par la CPU, le MESR et l'IGAENR.

La conduite de ces actions s'appuiera aussi sur les travaux de veille et de capitalisation, de valorisation des espaces de diffusion et d'échanges avec les établissements via Internet, menés par la Mission Internet et Communication de l'Agence.

1. Accompagner les établissements pour la réalisation de leurs missions

1.1. Le suivi et la gestion des activités de recherche :

Collaboration au déploiement de GRAAL

Objectif :

- Organiser le déploiement de GRAAL en coopération avec le GIS Graal

Actions et productions envisagées :

- Concevoir les outils de formation technique et fonctionnelle, déployer les sessions de formation pour l'appropriation de GRAAL, en coopération avec le GIS (3 sessions de formations fonctionnelles, 2 sessions de formations techniques au 1^o semestre 2009)
- Prendre en charge une assistance de niveau 2 auprès des établissements, en s'appuyant sur l'expertise des membres du GIS Graal



Soutien au développement des Archives ouvertes

Objectif :

- Appuyer la mise en œuvre de la stratégie d'Archives ouvertes dans les établissements

Actions et productions envisagées :

- Participer aux groupes de travail, en particulier sur l'interopérabilité de HAL avec les outils de gestion des ressources numériques réparties, les environnements numériques de travail et les logiciels Recherche

1.2. Le suivi de l'insertion professionnelle :

Mise en œuvre et apports des dispositifs de soutien à l'insertion professionnelle

Objectifs :

- Valoriser la mise en place des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle en établissements (construction de partenariats, BAIP, plateformes de sites, ...)
- Promouvoir la déclinaison des acquis de la formation en compétences (travaux d'harmonisation avec la CNCP)
- Mettre en relief les liens entre la professionnalisation des formations, le suivi d'orientation et l'aide à l'insertion professionnelle de l'étudiant

Actions et productions envisagées :

- 2 séminaires de mutualisation des conditions et pratiques de l'aide à l'insertion professionnelle (1° et 2° semestres 2009)

1.3. La construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Diversification des modes d'élaboration et de soutien aux parcours de formation

Objectifs :

- Partager les méthodes et les apports des mesures d'aide à la réussite en Licence
- Accompagner l'évolution des politiques de formation et favoriser l'échange d'expériences

Actions et productions envisagées :

- Séminaire d'échanges sur les pratiques innovantes pour l'aide à la réussite en licence (1° semestre 2009)



- Cycle de formation à destination des VP CEVU et Directeurs des études (construction et pilotage de l'offre de formation et des parcours, organisation des études et de la vie étudiante, évaluation des formations et des enseignements – 2^o trimestre 2009)

1.4. Le déploiement de services numériques :

Accompagnement à l'exploitation et appui à la conduite du changement

Objectifs :

- Renforcer l'accompagnement à la mise en œuvre des services numériques « natifs d'APOGEE »
- Aider à structurer la conduite du changement pour le déploiement des services numériques

Actions et productions envisagées :

- Diffusion de documentations d'aide à la mise en exploitation des services numériques d'APOGEE (IA primo-entrants, IP Web)
- Missions d'audit et de conseil près des UNR, sur les modes d'accompagnement à la conduite du changement
- Elaboration d'un mémento de recommandations méthodologiques et organisationnelles pour le déploiement de services numériques
- Actualisation et enrichissement sur la problématique de l'usage des TICE, du dossier « Vademecum de la scolarité et de la vie étudiante » en ligne sur le site Web de l'Agence.

1.5. La diffusion de la culture d'évaluation :

Aide au pilotage et contrôle de gestion

Objectifs :

- Former en binômes des responsables politiques et de gestion à la méthodologie du pilotage
- Eclairer et mutualiser les missions et les productions des « cellules de pilotage et de contrôle de gestion » en établissements
- Renforcer la visibilité des usages de l'Entrepôt de données, diffusé par l'Agence
- Participer au travail en réseau initié par la CPU sur les démarches Qualité en établissements (correspondants Qualité)

Actions et productions envisagées :

- Formations méthodologiques au pilotage (5 sessions annuelles)
- Séminaire d'échanges et de mutualisation sur les missions, les méthodes et les productions des cellules de contrôle de gestion (1^o semestre 2009)
- Séminaire de valorisation des usages d'un Entrepôt de données et des univers BO associés aux logiciels de gestion (2^o semestre 2009)
- 4 réunions du comité plénier Pilotage, associant les 30 établissements utilisateurs de l'Entrepôt de données
- Construction en lien avec la CPU d'un mode d'animation du réseau des correspondants qualité



2. Aider à la mise en œuvre des nouvelles compétences

2.1. Par le partage de connaissances :

Objectifs :

- Offrir un lieu d'information unique et structuré
- Favoriser la mise en réseau des acteurs en établissements

Actions et productions envisagées :

- Actualisation et enrichissement du dossier internet « RCE », par la veille réglementaire et de pratiques, des Foires aux questions, des notes de synthèse et de la documentation de formation
- Animation de la liste d'échanges rce@listes.amue.fr, entre les responsables de projets en établissements
- Publication d'un « Vade-mecum des responsabilités et compétences élargies », développant les principaux aspects de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines et du pilotage (1^{er} trimestre 2009)

2.2. Par l'aide méthodologique à la conduite de projets :

Objectifs :

- Aider à la structuration des chantiers « RCE » en établissements
- Apporter un soutien méthodologique à la conduite de ces chantiers, en mode projet
- Apporter une expertise fonctionnelle à l'occasion d'ateliers thématiques en établissements

Actions et productions envisagées :

- Poursuite de la formation-action « Dispositif d'accompagnement en mode projet », à destination des établissements audités par l'IGAENR au 2^o semestre 2008 ou au 1^o semestre 2009 (3 vagues d'accompagnement de 3,5 jours aux 1^o, 2^o et 4^o trimestres 2009)
- Pour les établissements accédant aux RCE au 1^{er} janvier 2009, organisation d'ateliers d'expertise thématiques, centrés sur les impacts majeurs en matière de GRH et de gestion financière (prestations sur sites).
- Missions d'audit et de conseil pour une utilisation optimisée des logiciels diffusés par l'Agence, dans le cadre des RCE

2.3. Par la formation :

Objectifs :

- Poursuivre la dynamique d'information et d'échanges entre les responsables politiques en établissements
- Proposer aux personnels d'encadrement des contenus de formation sur les principales thématiques et sur les enjeux majeurs portés par les nouvelles compétences
- Déployer les formations en sessions sur sites (pour les établissements RCE 2009) ou en sessions collectives (pour les établissements se préparant au passage aux RCE)



Actions et productions envisagées :

- Cycle d'information et d'échanges de 5 jours, à destination des Présidents et Vice-présidents, centré sur la gestion financière, la gestion des ressources humaines, le pilotage, le système d'information (2° et 3° trimestres 2009)
- Formation de 4 jours à destination des Directeurs d'UFR (en collaboration avec l'ESEN – 4° trimestre 2009), centrée sur le cadre de responsabilités et d'intervention de cette fonction
- Domaine GRH :
 - Pilotage de la masse salariale et exploitation du logiciel POEMS (4 sessions de 3 jours aux 2°, 3° et 4° trimestres 2009)
 - Gestion des emplois et des carrières (2 sessions de 2 jours aux 2° et 4° trimestres 2009)
 - Maîtrise des processus de paie (3 sessions de 3 jours aux 1°, 2° et 4° trimestres 2009)
- Domaine Gestion Financière :
 - Elaboration et suivi de l'exécution budgétaire (4 sessions de 3 jours aux 1°, 2° et 4° trimestres 2009)
 - Comptabilité analytique (2 sessions de 4 jours aux 2° et 4° trimestres 2009)
 - Qualité comptable (2 sessions de 3 jours aux 1° et 2° trimestres 2009)
 - Achats publics (2 sessions de 5 jours aux 1° et 4° trimestres 2009)
 - TVA (2 sessions aux 3° et 4° trimestres 2009)

2.4. Par la diffusion d'outils et de documentations de référence :

Objectifs :

- Centrer les publications de l'Agence sur les domaines portés par les responsabilités et compétences élargies
- Mettre à disposition des établissements de nouveaux outils logiciels ou des supports mutualisés de gestion

Actions et productions envisagées :

- Publications :
 - Vade-mecum des responsabilités et compétences élargies
 - Document de référence de la GRH au service d'une politique d'établissement
 - Guide actualisé pour la mise en place d'une comptabilité analytique
 - Dossier méthodologique pour le suivi et le pilotage de la masse salariale
 - Guide méthodologique d'élaboration d'un schéma directeur immobilier
- Diffusion et assistance à l'exploitation du logiciel POEMS
 - Espace internet dédié aux téléchargements, à la documentation et à l'assistance à l'exploitation de POEMS
- Mise en place d'un accord-cadre pour le choix des certificateurs des comptes
 - Mise en concurrence simplifiée par les établissements à partir d'un choix de 6 titulaires/6 suppléants retenus dans l'accord-cadre



2.5. Par l'accompagnement à la démarche Système d'information des établissements :

Favoriser la mutualisation des outils logiciels

Objectif :

- Faciliter la mise en commun de logiciels développés dans les établissements et référencés dans le catalogue Camel

Actions et productions envisagées :

- Promouvoir l'utilisation du catalogue
- Faciliter la diffusion des logiciels et de leur documentation

Assister les établissements dans leur démarche de construction d'un système d'information intégré

Objectif :

- Aider les établissements à définir leur système d'information, à en organiser la construction et le pilotage

Actions et productions envisagées :

- Promouvoir l'annexe technique type aux cahiers des charges regroupant les éléments du cadre de cohérence technique
- Diffuser le Guide méthodologique pour la gouvernance des systèmes d'information
- Compléter le guide par un fascicule de fiches pratiques développé en partenariat avec les établissements, en particulier, enrichir le volet 'Schéma directeur' en partenariat avec des experts des établissements
- Construire et développer des formations à la gouvernance des systèmes d'information (2 sessions de 3 jours aux 1^o et 4^o trimestres 2009)

Contribuer à l'élaboration des nomenclatures communes et des cadres de cohérence

Objectif :

- Faciliter l'interopérabilité des composants du système d'information et faciliter les échanges d'information entre les établissements et les tutelles

Actions et productions envisagées :

- S'attacher en priorité aux aspects RH pour veiller à l'interopérabilité de Sirhen et du futur produit SIRH
- Développer avec les EPST des protocoles d'échange d'informations, en commençant par le périmètre Recherche et le périmètre RH
- Promouvoir l'utilisation de CDM.fr pour la présentation des offres de formation.



Accompagner l'exploitation des logiciels de l'Agence

Objectifs :

- Assurer la qualité de l'assistance aux utilisateurs
- Accompagner les évolutions des produits et les impacts organisationnels qu'elles sous-tendent
- Enrichir ou adapter les contenus et outils de formation

Actions et productions envisagées :

- APOGEE : Refonte de l'offre de formation (40 j de formation annuels), enrichir la documentation des Services Numériques (IA primo-entrants, IP Web), répondre à des demandes d'audit et de conseils organisationnels pour leur mise en place
- SIFAC : Mise en place d'un cycle de formation continue (46 j de formation annuels)
- HARPEGE/ASTRE : Elaboration et déploiement d'une formation à l'interface Harpège/Paie Etat, formation aux modules BO d'Harpège et d'Astre, implantation d'Harpège sur 5 nouveaux sites, séminaires DADSU.